

# TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION

● **Une permanence pour accompagner vos projets.** Terre de Provence agglomération propose aux professionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, une permanence pour accompagner leurs projets, trouver les bons contacts et les aides financières. Ses objectifs sont de les orienter vers les organismes d'accompagnement technique, social, financier (analyse du besoin, identification de l'organisme concerné et aide à la prise de contact) mais aussi de les informer sur les aides financières, techniques et sociales disponibles et de les accompagner dans les démarches administratives qui ne sont pas pourvues par d'autres organismes. Sur rendez-vous, au ☎ 04 90 20 59 00, ces permanences sont tenues à Graveson (mardi après-midi, en mairie), Châteaurenard (mercredi après-midi, à la Maison de l'entrepreneur) et à Cabannes (jeudi après-midi à la médiathèque).